



Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

RESIDENCE ARTISTIQUE CLASSIQUE EN COLLEGE FICHE PROJET 2026/2027

I. Présentation de la structure culturelle :

Nom statutaire de la structure :

Numéro Paris Asso :

Objet statutaire :

Adresse du siège social :

Statut juridique :

Date de création :

Nom du·de la président·e (*si statut associatif*) :

Membre ayant délégation de signature :

2. Présentation du projet de résidence culturelle :

Intitulé général du projet de résidence :

Pour la structure culturelle porteuse du projet :

Référent·e et fonction :

Tél. :

Mail :



Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

Descriptif du projet (*joindre le dossier du projet de l'artiste et du projet du partenaire sportif*) :

Contenu des ateliers artistiques :

Découverte des lieux culturels :

Format de la restitution finale :

Nom, prénom et domaine artistique des intervenant·es :

-
-
-



Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

Profil des élèves

*Nombre d'élèves concerné·es / Niveau / Projet Passerelle (CM2-6ème, temps scolaire-hors temps scolaire) /
Elèves à besoins éducatifs spécifiques (UPE2A, SEGPA, ULIS)*

Nom du collège bénéficiaire ou arrondissement souhaité

(Si un collège a été identifié, joindre le mail ou la lettre d'engagement du·de la chef·fe d'établissement et les coordonnées du·de la professeur·e référent·e)

Besoins logistiques particuliers (espaces, matériels) :

Critères d'évaluation :

-
-
-



L'Art
pour
grandir

Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

**Comptes de résultat 2024 et 2025 validés en assemblée générale
(ou les deux derniers exercices validés en assemblée générale
Correspondant aux documents enregistrés dans PARIS ASSO / SIMPA)**

Exercices	dépenses	recettes	excédent	déficit
2024				
2025				

3. Situation financière de la structure :

Montant prévisionnel du budget 2026 de la structure :



**L'Art
pour
grandir**

Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

4. Budget prévisionnel de la résidence proposée :

CHARGES	En Euros	PRODUITS	En Euros
ACHATS		RESSOURCES PROPRES (dont cotisations)	
Prestations de services			
Matières et fournitures			
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL	
SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS	
Location		Collectivité parisienne : résidence artistique	
Entretien		Collectivité parisienne : Olympiade culturelle	
Assurance		Autres (collectivité parisienne)	
		Autres (Etat...)	
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		MECENAT PARRAINAGE (sponsoring)	
Honoraires			
Publicité			
Déplacements, missions			
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL	
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et charges			
Frais généraux (diffusion/production)			
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL	
AUTRES CHARGES		AUTRES PRODUITS	
SOUS-TOTAL		SOUS-TOTAL	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
AIDES EN NATURE (Bénévolat, prêt de matériel, etc.)		AIDES EN NATURE (Bénévolat, prêt de matériel, etc.)	

Date :

DEMANDE A DEPOSER AU PLUS TARD LE 4 FEVRIER 2026

Créer un seul dossier dans Paris Asso qui peut comporter jusqu'à 2 projets de résidence.
La fiche projet devra être déposée dans Paris Asso sous ce format WORD (pas en pdf).



Direction des affaires scolaires
Direction des affaires culturelles

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

DAC-Artpourgrandir@paris.fr

Direction des affaires culturelles – Cyril Egner (cyril.egner@paris.fr - 01 42 76 35 47)

Direction des affaires scolaires – Hamadou Doumbia (hamadou.doumbia@paris.fr – 01 42 76 61 12 et Béatrice Jeanne (beatrice.jeanne@paris.fr – 01 42 76 82 13)